SectionO.Avis d'Appel d'Offres(AAO)

Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique (MAJESSC)

Office du Complexe Olympique

AAO nº 001/0C0/2025

Pour

LA MISE A NIVEAU DU STADE OLYMPIQUE DE NOUAKCHOTT EN VUE DE SON HOMOLOGATION PAR LA FIFA

(FOURNITURE ET POSE DE PELOUSE NATURELLE, DE SIEGES INDIVIDUELS & AUTRES EQUIPEPMENTS)

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'Office du Complexe Olympique pour l'année 2025 paru dans le site web de l'OCO et le portail de l'ARMP.
- 2. L'Office du Complexe Olympique (OCO) a obtenu dans le cadre de son budget 2025 des fonds, afin de financer son plan d'action et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de Fourniture et Pose d'une pelouse naturelle certifiée conforme aux exigences de la FIFA et des sièges individuels certifiés conforme aux exigences de la FIFA sur les tribunes dans un délai ne dépassant pas 6 mois.
- L'OCO sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.
- Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres Ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.
- Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de l'OCO, Tél: 00222 33968887/00222 33749671/46750090, Nouakchott Mauritanie, www.oco.mr
- 7. Les exigences minimales en matière de qualification sont:
 Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacités ci-après :

Capacité Financière

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égal à 50 millions MRU pour les cinq dernières années (2020, 2021, 2022 et 2023, 2024), ce chiffre d'affaires sera obtenu à partir des états financiers certifiés par un expert-comptable.
- Fournir une ligne de crédit égal à 25 millions MRU au moins destinée au présent appel d'offres.

Capacité Technique:

- Avoir exécuté au moins (01) Un marché similaire de fournitures et pose de pelouse naturelle et de sièges individuels pour un stade de football (joindre les attestations de bonne exécution des administrations ou structures ayant bénéficié de ces prestations ou PV de réception), la page de garde et la page de signature du marché cité sont exigés.
- 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse ci-après : la Direction Générale de l'OCO.

Tél: 00222 33968887 / 00 222 33749671 / 46750090, Nouakchott-Mauritanie, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offres contre le Paiement non remboursable de quinze mille Ouguiyas (15000 MRU) ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement dans l'un des comptes de l'OCO suivant :BPM0001-00001-929-210260-00006530-000 ; ORABANK 33817400101 ; BCI0023599004

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

- 9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse ci-après : Commission de Passation des Marchés Publics/Autonomisation des Jeunes, ZRC 0450, Rue Moulaye El Hacen Ould Mokhtar El Hacen en face de la Boulangerie et Pâtisserie de la Présidence Nouakchott-Mauritanie Tél: (222)26545945 Fax 45 240413; E-mail:cpmp.mfpt@gmail.com au plus tard le 4 Novembre 2025
 Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et à l'adresse de la Commission ci-dessus mentionnée le Mardi 4 Novembre 2025 Heure:12H:00TU
- 10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Neuf cent mille 900 000 MRU ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises IT

Le Directeur Général

Mouhamed Brahim OUDEKA

5

Le Directeur Général

EXE OLY